

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL
DU S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BENOIVIE
DU 08 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le huit décembre, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h30, en session ordinaire, au siège social du syndicat, sous la Présidence de Monsieur CARRIERE.

Date de convocation : 28 novembre 2016

Date d'affichage de la convocation : 28 novembre 2016

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 9

Votant : 8

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Sommières : Régis CARRIERE, Guy MAROTTE, Michel FRANGEOT, Camille SEGUIER.

Villevieille : Christel MARTIN – GUIGNERY.

Boisseron : Alain ROUS, Jean REVERSAT.

Saussines : Monique MASDURAUD.

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Sommières : Christian PIERRE.

• **MEMBRES EXCUSES**

Villevieille : William PAU, Bernard COURGEON, Philippe GORRETTA (suppléant).

Saussines : Henry SARRAZIN Jean-Michel MEUNIER, Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Boisseron : Loïc FATACCIOLI, Francis PRATX (suppléant).

• **SECRETAIRE DE SEANCE**

Monique MASDURAUD

• **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 8 DECEMBRE 2016

2016-12.01	Nombre de votants : 8	INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AUX FRAIS DE BRANCHEMENT DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RESEAUX CHEMIN DU LAVOIR A VILLEVEILLE
	Pour : 8	<u>Après en avoir délibéré.</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide l'instauration d'une participation aux frais de branchement et en fixe le montant à 1 520 € par branchement.
2016-12.02	Nombre de votants : 8	APPROBATION DES PROCES VERBAUX DE MISE A DISPOSITION DES BIENS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE BOISSERON ET SAUSSINES AU SIAVB
	Pour : 8	<u>Après en avoir délibéré.</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'approuver les procès-verbaux de mise à disposition des biens d'assainissement collectif de BOISSERON et SAUSSINES au SIAVB.
2016-12.03	Nombre de votants : 8	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA CCRVV POUR LA MISE A JOUR DU SIG ET L'UTILISATION DU SERVEUR CARTOGRAPHIQUE
	Pour : 8	<u>Après en avoir délibéré.</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide : - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec la CCRVV pour l'année 2016, - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec la CCRVV pour les 3 prochaines années, si les conditions de la convention n'ont pas évolué, - De dire que les sommes nécessaires seront inscrites au budget.
2016-12.04	Nombre de votants : 8	VENTE D'UNE PARTIE DES PARCELLES AK 184 ET AK 204 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD DANS LE CADRE DU PROJET DE LA RD 6110 ENTRE BOISSERON ET SOMMIERES
	Pour : 8	<u>Après en avoir délibéré.</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide. - D'accepter l'offre d'achat du Conseil Départemental du Gard, pour un montant de 415,00 €, - D'autoriser M. Le Président à signer tous les actes notariaux afférents à ces ventes.
2016-12.05	Nombre de votants : 8	DECISION MODIFICATIVE N°2 RELATIVE A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT « CHARGES EXCEPTIONNELLES »
	Pour : 8	<u>Après en avoir délibéré.</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'établir la Décision Modificative Budgétaire n°2 dans les conditions exposées ci-dessous : - Chapitre 11 "Charges à caractère général" ; imputation 611 "Sous-traitance générale": - 3000 € - Chapitre 67 "Charges exceptionnelles"; imputation 673 "Titres annulés" : + 3000€

Le Procès Verbal est consultable dans les locaux du SIAVB.

Le Président, Régis CARRIERE

